

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Ophtalmologie :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'ophtalmologue sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Orthopédie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 065659

115328

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 609 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : NAJI NAIMA
 Date de naissance : 18.10.91 1958
 Adresse : 99 Rue malick el akkadine quartier n° 7
 Casablanca
 Tél. 06.60.95.08.62 Total des frais engagés : 197,66 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Drs. TACHFINE
 Spécialiste en Oncologie Médicale
 INP : 091131532
 Centre Al Kindy - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04/05/2022

Nom et prénom du malade : NAJI NAIMA Age :
 spécialiste en oncologie médicale INP : 091131532

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Internus

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/05/2022	G			<i>DR S. TACHFINE Spécialiste en Onco- Radiologie Médicale INP : 0913352 Centre Al-Kindy Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire D'ANALYSES MEDICALES BAN DOENG Dr. Mohamed Djouri Casablanca 00222 5192 60 / 002244 50 85 laboratoireban@outlook.com</i>	09/05/2022	B M A F	197,60 mrs
			PL 13M

AUXILIAIRES MEDICAUX

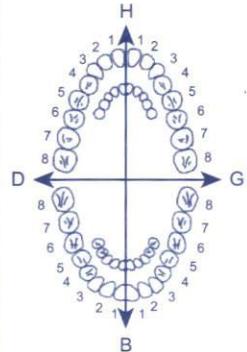
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

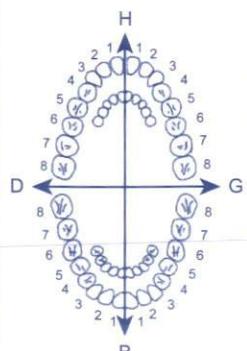
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
25533412	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RADIOOTHERAPIE PERSONNALISEE PAR VMAT (IMRT - IGRT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE
 RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINICS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOOTHERAPIE METABOLIQUE
 CURIETHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطرور الموجه بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
 العلاج الإشعاعي البالطني و القياض - الإشعاعي التروي - العلاج الكيميائي البالطني - الاستشفاء

06151622
 CASABLANCA LE

Mme/Mr. : Najia Nourine

- NFS + PLAQUETTES
- UREE + CREATINEMIE
- GLYCEMIE
- TRANSAMINASES (TGO + TGP)
- XGT + PHOSPHATASES ALCALINES
-
-
-
-
-
-
-

RDV, le : 11-5-22 à

AVEC LES RESULTATS DES ANALYSES

D. S. TACHFINE
 Dr. Spécialiste en Oncologie Médicale
 INP 091322 Casablanca
 Centre Al Kindy

www.centrealkindy.ma | E-mail : alkindy.oncologie@centrealkindy.ma

المقر الرئيسي 2 و4، زنقة يوسف البكيني - شارع بن سينا - الدار البيضاء، مغاريف . المغرب 20370

Siège Social : 2 et 4, Rue Youssef Al Kindy - Bd. Ibn Sina - Casablanca Maârif - Maroc 20370

Tél. : +212 520 48 72 00 (L.G) - Fax : +212 522 39 37 34

Dr BENNIS Mehdi

Pharmacien Biologiste
DES en Biologie Clinique



الدكتور مهدي بنيس

إختصاصي في التحاليل الطبية

Spécialisé en Biochimie, Hématologie, Immunologie, Bactériologie, Parasitologie
Prélèvement à domicile

Facture

N° facture : 2022-1145

Edité le : 09/05/2022

Patient : Mme NAJI Naima

Date prélèvement : 09/05/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
CREATININE	30	40,20
Urée	30	40,20
Total B	140	187,60
APB	1,0	10,00
Total		197,60

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Dirhams Et 60 Centimes ***

D. Bennis MEHDI
Laboratoire D'ANALYSES MEDICALS
11 ter Rue Mohammed Diouri Casablanca
Tél 05 22 31 92 60 Fax 05 22 44 50 85
E-mail labobandoeng@gmail.com

11 ثالث، محمد الديوري ساحة بوندونغ (أمام رونو درب عمر) محطة طرامواي محمد الديوري - الدار البيضاء

11 ter Rue Mohammed Diouri Place Bandeng (Face Maison Renaut Derb Omar) - Tram Arrêt Mohammed Diouri - Casablanca

Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

Patente : 32105102 - C.N.S.S. : 2050277 - I.F. : 43301260 - ICE : 001654942000004

N° Compte Bancaire BMCI PAQUET 013 780 01082 00094100110 48

Dr BENNIS Mehdi

Pharmacien Biologiste
DES en Biologie Clinique



الدكتور مهدي بنيس

إختصاصي في التحاليل الطبية

Spécialisé en Biochimie, Hématologie, Immunologie, Bactériologie, Parasitologie
Prélèvement à domicile



Dossier N° : 090522-015 Pvt du: 09/05/2022 9:18

Casablanca, le 09/05/2022

Compte rendu d'analyses

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	: 3,25 M/mm ³	(4 - 5,3)	3,06 (30/04/22)
Hémoglobine	: 10,70 g/dl	(11,5 - 15,5)	9,70 (30/04/22)
Hématocrite	: 31,70 %	(37 - 46)	28,40 (30/04/22)
VGM	: 97,54 fL	(80 - 95)	92,81 (30/04/22)
TCMH	: 32,92 pg	(27 - 33)	31,70 (30/04/22)
CCMH	: 33,75 g/dl	(30 - 35)	34,15 (30/04/22)
Leucocytes	: 4100 /mm ³	(4000 - 10000)	2800 (30/04/22)
Plaquettes	: 467 Mille/mm ³	(150 - 400)	206 (30/04/22)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	: 28 % Soit 1148,00 /mm ³	(1700 - 7500)	896 (30/04/22)
Polynucléaires Eosinophiles	: 2 % Soit 82,00 /mm ³	(Inférieur à 400)	28 (30/04/22)
Polynucléaires Basophiles	: 0 % Soit 0,00 /mm ³	(Inférieur à 150)	0 (30/04/22)
Lymphocytes	: 63 % Soit 2583,00 /mm ³	(1000 - 4800)	1736 (30/04/22)
Monocytes	: 7 % Soit 287,00 /mm ³	(40 - 800)	140 (30/04/22)

Le Biogiste
D BENNIS HDI
Laboratoire D'ANALYSES MEDICALS
BANDOENG
11 ter Rue Mohammed Diouri Casablanca
Tel 0522319260 Fax 0522445085
Email labobandoeng@gmail.com

11 ثالث، محمد الديوري ساحة بوندونغ (أمام رونو درب عمر) محطة طرامواي محمد الديوري - الدار البيضاء

11 ter Rue Mohammed Diouri Place Bandoueng (Face Maison Renaut Derb Omar) - Tram Arrêt Mohammed Diouri - Casablanca

Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

Patente : 32105102 - C.N.S.S. : 2050277 - I.F. : 43301260 - ICE : 001654942000004

N° Compte Bancaire BMCI PAQUET 013 780 01082 00094100110 48

Dr BENNIS Mehdi

Pharmacien Biogiste
DES en Biologie Clinique



الدكتور مهدي بنيس

إختصاصي في التحاليل الطبية

Spécialisé en Biochimie, Hématologie, Immunologie, Bactériologie, Parasitologie
Prélèvement à domicile

Mme NAJI Naima

Dossier N° : 090522-015

Page : 2 / 2

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

CREATININE

Créatinine	:	7,00 mg/l	(7 - 12)	8,00 (30/04/22)
Débit de filtration glomérulaire (DFG):	:	83 ml/mn/1.73		71 (30/04/22)

(Selon la formule MDRD ou CKD-EPI si valeur de créatinine basse)

Valeur de référence du DFG en fonction de l'âge :

- < 40 ans > 75 mL/min/1.73m².
- 40-65 ans > 60 mL/min/1.73m².
- > 65 ans > 45 mL/min/1.73m².

Interprétation : (selon la classification internationale MRC en fonction du DFG KDIGO 2009)

<u>Stade</u>	<u>DFG</u>	<u>Définition</u>
G1	> 90 sans marqueur MRC	Pas d'atteinte rénale.
G1	> 90 avec marqueur MRC	MRC avec DFG normal.
G2	60 à 89 avec marqueur MRC	MRC avec DFG légèrement diminué.
G3a	45-59	IRC légère à modérée.
G3b	30-44	IRC modérée à sévère.
G4	15-29	IRC sévère.
G5	< 15 ou dialyse	IRC terminale.

Urée	:	0,19 g/l	(0,15 - 0,45)	0,18 (30/04/22)
------	---	----------	-----------------	-----------------

Nous vous remercions de votre confiance

Le Biogiste

D' Bennis MEHDI
Laboratoire D'ANALYSES MEDICALS
BANDOENG
11 Rue Mohammed Diouri Casablanca
Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

11 ثالث، محمد الديوري ساحة بوندونغ (أمام رونو درب عمر) محطة طرامواي محمد الديوري - الدار البيضاء

11 ter Rue Mohammed Diouri Place Bandoueng (Face Maison Renaut Derb Omar) - Tram Arrêt Mohammed Diouri - Casablanca

Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

Patente : 32105102 - C.N.S.S. : 2050277 - I.F. : 43301260 - ICE : 001654942000004

N° Compte Bancaire BMCI PAQUET 013 780 01082 00094100110 48